

*UNITE PEDAGOGIQUE POUR ELEVES  
ALLOPHONES ARRIVANTS*

*PE en UPE2A*

**Descriptif du poste :**

Est considéré comme élève allophone nouvellement arrivé en France, tout élève non scolarisé en France l'année scolaire précédente, n'ayant pas une maîtrise suffisante des apprentissages scolaires lui permettant d'intégrer immédiatement une classe du cursus ordinaire.

Les unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants proposent :

- ✓ le matin, un enseignement personnalisé du français langue de scolarisation à une dizaine d'élèves autour de regroupements animés par l'enseignant de l'UPE2A accompagnant chacun en fonction de son profil scolaire et de son niveau de maîtrise du français,
- ✓ l'après-midi, des inclusions en classe ordinaire choisie en fonction de l'âge.

**Missions :**

- **Missions le matin au sein de l'école de rattachement.**

**Des principes intangibles.**

- Mettre en place un dispositif évolutif amendable tout au long de l'année.
- Prévoir une action individualisée : il n'y a pas de réponse type, les exigences sont adaptées à chaque élève.
- Partager la responsabilité de la prise en charge avec une équipe volontaire : il ne peut s'agir en aucun cas de l'activité d'une seule personne.
- Préparer la classe à accueillir cet élève, et mettre en place un tutorat avec des élèves volontaires qui l'aideront au cours des différents moments de la journée.
- Instaurer une période d'observation d'au moins deux semaines avant d'organiser le dispositif d'inclusion.

- **Missions l'après-midi dans d'autres écoles scolarisant des élèves allophones.**

**Actions pédagogiques**

La mission consiste à permettre que la scolarité des élèves allophones se réalise dans les meilleures conditions, tant pour l'élève que pour l'équipe pédagogique. Ce double objectif doit être conduit de façon parallèle et complémentaire. L'aide directe auprès de l'élève est donc également à comprendre comme un moyen pour l'enseignant de l'UPE2A d'appréhender et actualiser les besoins de l'élève afin de mieux cibler l'apport qui doit être le sien auprès des équipes pédagogiques. Il s'agit ainsi progressivement de passer d'une information

sensibilisation des enseignants concernés à une logique de formation en continue aux adaptations nécessaires à ces élèves à besoins particuliers. A ce titre, l'enseignant de l'UPE2A est membre de l'équipe élargie du CASNAV.

#### **Compétences attendues :**

Une expérience professionnelle est souhaitée dans la scolarité des élèves aux besoins éducatifs particuliers. Les candidats à ce poste doivent savoir travailler en équipe, animer et coordonner un réseau d'acteurs de même qu'agir en formateur d'adultes. Le partenariat avec le CASNAV requiert de se rendre disponible pour une participation active aux différentes rencontres et réunions liées à la scolarisation des élèves allophones.